

**BAREME TABLEAU D'AVANCEMENT 2011
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

DPATE I

1/ Valeur professionnelle

AVIS FAVORABLE :

Agent promu en collectivité 50 points

Agent non promu 10 points

AVIS DEFAVORABLE 0 point

2/ Ancienneté dans le grade

1 point par année sans plafond

3/ Ancienneté générale des services:

1 point par an plafonné à 10 points

(Service militaire, services auxiliaires validés et non validés)